

"LE PRIEURÉ"

Paroisse Notre Dame du Cher

Une nouvelle étape dans notre paroisse.

La nouveauté est l'acquisition d'un lieu commun pour les chrétiens des quatre communes. Durant plus d'une année, le conseil économique a réfléchi à la mise en œuvre d'un lieu commun pour les activités paroissiales. La paroisse Notre Dame du Cher fait l'acquisition d'une maison commune «le prieuré» se situant au 1, boulevard Léo Lagrange à Ballan-Miré. Ce lieu devient ainsi le prieuré Notre Dame du Cher pour favoriser et soutenir la pastorale commune de Ballan-Miré, Druye, Savonnières et Villandry.

Dans un monde parfois difficile et individuel, les chrétiens ont restructuré leur paroisse. Maintenant la nécessité était de trouver un lieu d'accueil (accessible aux personnes âgées, facilement repérable, offrant des stationnements proches...), un lieu pour l'animation de groupes et un lieu polyvalent pour l'avenir.

Une nouvelle pierre est posée dans l'édifice qu'est l'Église. L'ensemble paroissial s'inscrit dans un territoire, et dans les nouvelles cultures de notre société. Voilà l'enjeu de ce prieuré paroissial. Il est vrai que ce projet est lourd mais le soutien de notre archevêque et de ses conseils, l'arrivée de nouveaux foyers, le souhait d'une plus grande solidarité entre les chrétiens engagés... sont des éléments qui poussent une paroisse à construire son avenir.

Nous sollicitons votre aide pour l'achat de ce lieu, les travaux de restauration, de mise aux normes et de réhabilitation d'une grange en salles d'animations. Chacune de vos idées et chacun de vos gestes aideront l'Église à devenir une construction vivante dans nos communes.

Il est vrai que sans subventions des collectivités de notre Etat ce n'est que par vos dons que nous pourrions porter notre projet à son terme. Vous sollicitez l'Église catholique durant les étapes de vos vies. Aujourd'hui, au nom de l'Église, nous vous sollicitons pour franchir une nouvelle étape par ce prieuré. Que Dieu aide chacun à construire sa demeure.

P. Beaudet Jean-Marc

Le projet :

Le prieuré est situé à l'angle de la rue du maréchal Foch et du Boulevard Léo Lagrange à Ballan-Miré. Cet ensemble comprend une maison d'habitation (env. 155 m², une grange et un terrain env. 740 m²).

Nous avons besoin d'un tel lieu car chaque année une centaine d'enfants (8-12ans), quatre-vingt collégiens, une quinzaine de lycéens nous sollicitent pour vivre des animations. La préparation d'une centaine de baptêmes nous pousse à mettre en place des soirées communes. La trentaine de couple demandant le mariage sollicitent un accompagnement commun et de plus en plus précis. Enfin les groupes de réflexions pastorales, l'accueil des familles vivant un deuil, l'accueil d'un prêtre... sont aussi des besoins qui nous poussent à vivre ce projet.

N'oublions pas également que la population des 4 communes augmente, générant un peu plus d'activité en un seul lieu et que la maison paroissiale actuelle, proche de l'église à Ballan-Miré, nécessiterait par conséquent de trop importants travaux d'aménagements.

Les avantages de la nouvelle maison : Facilité d'accès, parking, espaces disponibles pour une animation commune, ... et la proximité de l'église.

Le programme :

Notre programme a pour objectif de redistribuer les pièces de la maison d'habitation, mettre en place les éléments de sécurité et de restaurer la grange en lieu d'animation. Nous allons créer un centre d'accueil et d'animation ainsi que restructurer le logement.

Estimation prévisionnelle de l'achat et des travaux :

Cette estimation est une simple projection qui sera affinée par les différentes tranches de travaux avec les aléas du programme de restauration et des dons reçus.

L'achat du prieuré est d'environ à 410 000 euros.

Les travaux de réhabilitation de la maison et de la restructuration de la grange et annexes pourraient s'élever à env. 300 000 euros. Ce dernier chiffre est très variable selon les diagnostics et projets.



Le financement de l'ensemble avec l'aide du diocèse.

Les 700 000 euros nécessaires à l'ensemble du projet proviennent :

- d'une aide du diocèse et la vente de l'ancienne maison
- un prêt relais du diocèse à 0% d'intérêt sur une vingtaine d'années
- les économies dans le fonctionnement de la paroisse
- vos dons qui couvriront le prêt diocésain
- Le travail des bénévoles dans le prieuré (merci de leur engagement)

Pourquoi, comment et à qui faire un don

Vous constatez que les projets sont très différents d'une paroisse à une autre (construction d'une chapelle, construction et aménagement de maison paroissiale, rénovation de salles paroissiales, création de lieux de vie pour les prêtres âgés...). Dans tous les cas les besoins financiers sont très importants. Notre Eglise ne vit que de DONS et c'est grâce à votre générosité que nous pouvons mener à bien notre Mission. Nous comptons sur votre générosité pour nous permettre de réaliser les travaux nécessaires mais également rembourser le prêt que nous accorde le diocèse. La paroisse ne bénéficie pas de financement public. Nous vous remercions de votre aide.

Comment donner ?

Par chèque (éventuellement en espèces) libellé à l'ordre de l'Association diocésaine de Tours et en insérant le coupon réponse ci-joint «chantiers diocésains» dans une enveloppe puis adressé à la paroisse Notre Dame du Cher ou à la Maison diocésaine 27 rue Jules Simon 37011 Tours. Votre don sera directement reversé au profit du prieuré. Nous vous remercions de votre don et soutien.

Vos dons peuvent être faits chaque année. Vous pouvez nous signaler aussi votre engagement à donner chaque année. Merci.

Payer moins d'impôts et bénéficier d'une réduction d'impôts pour votre don

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable

Par exemple :	Votre don	Coût réel
	50 €	17 €
	100 €	34 €
	150 €	50 €

Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% pris dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Un reçu fiscal vous sera envoyé à cet effet.

"LE PRIEURÉ"

Paroisse Notre Dame du Cher

CHANTIERS DIOCESAINS

ne rien inscrire dans cette case

M., Mme, Melle :

Adresse complète :

Paroisse : NOTRE DAME DU CHER 13 rue du Maréchal Foch - 37510 Ballan-Miré - tél : 02 47 53 00 52

Je désire que ce don soit destiné à (nature de l'achat ou des travaux envisagés dans la paroisse) :

Le Prieuré de la paroisse Notre Dame du cher

Montant du don :

Mode de versement :

Espèces

Chèque postal ou bancaire au nom de l'Association Diocésaine de Tours

Signature :

Accompagnés de ce coupon réponse, vos dons seront exclusivement attribués au financement de notre nouvelle maison paroissiale «Le Prieuré»

Coupon à joindre à votre don et à adresser à : **Paroisse Notre Dame du Cher ou à l'Association Diocésaine de Tours**
27 rue Jules Simon - BP 41117 - 37011 TOURS CEDEX 1

N. B. : un reçu fiscal est obligatoirement délivré aux donateurs